



Hall i - BAL n°16
67 rue Vergniaud
75013 PARIS
☎ 01 48 01 81 51
tourisme@ffrandonnee-idf.fr



Beevouak
Association loi 1901 affiliée à la fédération
française de randonnée sous le n° 10188
30, rue Volant
92000 Paris
www.beevouak.org

Assurance RCP : GROUPAMA
Garantie financière : GROUPAMA 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS

Itinérance créative sur la voie de Chartres

Séjour itinérant Rambouillet- Chartres : du 6 au 7 Avril 2024

La sortie est ouverte à toute personne titulaire de la licence FFRP 2023/2024 avec assurance IRA et à toute autre personne titulaire d'un Pass-découverte valide les 6 et 7 avril.

Nombre de participants : 2 à 5 au maximum

Date : Du 6 au 7 Avril 2024

Déplacements : Transfert le 7 avril au matin du lieu d'hébergement à Epernon au départ de la randonnée à Maintenon en train (ou à défaut en taxi).

PROGRAMME :

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée

2 jours de randonnée avec dénivelé cumulé positif maximum de **250m** chaque jour, sans difficulté spécifique hormis le kilométrage. En fonction de la météo le programme peut- être modifié.

Départ (Début du séjour), le 6 avril à 9h00 heures

RV à la gare de Rambouillet à partir de 8h45

Retour (fin du séjour), le 7 avril à 19h30, en gare de Chartres.

RANDONNEES :

- Jour 1 : Rambouillet – Epernon 21km environ
- Jour 2 : Maintenon-Chartres 25 km environ

HEBERGEMENT :

Prieuré Saint Thomas

29, Rue du Prieuré St Thomas

BP 80001

28 230 ÉPERNON

Téléphone : 02 37 83 60 01

Le séjour est réservé avec le dîner du 6 avril et le petit déjeuner du 7 avril.

En fonction de la météo ou d'une autre raison imprévisible, le programme pourra être modifié.

COÛT DU SEJOUR :

Le coût du séjour est fixé à **190€** par personne, en chambre individuelle, avec le dîner du 6 avril et le petit déjeuner du 7 avril.

Ce prix comprend :

- L'hébergement en chambre individuelle avec lavabo
- Les lits, draps inclus

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051



- Le dîner du 6 avril
- Le petit déjeuner du 7 avril
- L'accompagnement des randonnées par un(e) animateur(trice) de l'association Beevouak
- Les ateliers créatifs proposés par un(e) animateur(trice) de l'association Beevouak
- Les taxes de séjour
- Le transfert Epernon- Maintenon (en train ou à défaut en taxi)
- La contribution de l'EIT due à la FFRP et de l'UEIT due au CRRPIDF

Ce prix ne comprend pas :

- Les pique-niques des 6 et 7 avril
- Le linge de toilette à emporter
- Les boissons
- Les dépenses personnelles
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS :

Les préinscriptions sont ouvertes à compter du 29 Janvier sur le site Beevouak.org.

La préinscription sera matérialisée par la saisie d'un formulaire ad-hoc et par le règlement de 60€.

Formulaire de préinscription et paiement en ligne accessible à l'adresse EURL :

[Itinérance Voie de Chartres – Association Beevouak](#)

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise à la date du 10 février. En cas d'annulation, le remboursement de la préinscription sera effectué par l'association Beevouak. S'il est décidé de réaliser ce séjour, le Club proposera à chaque préinscrit un Bulletin d'Inscription. Son inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours. Le montant de la préinscription sera affecté au règlement du séjour.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive aux assurances individuelles facultatives, au moyen du Bulletin de souscription Assurances disponible en téléchargement à :

[Itinérance Voie de Chartres – Association Beevouak](#)

PAIEMENTS :

- Acompte de 60€ à la pré-inscription.
- Prime d'assurances facultatives lors de l'inscription.
- Solde du séjour avant le 6 mars.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les déplacements jusqu'au lieu de rendez-vous et pour repartir du lieu fin de séjour sont à la charge de chaque participant

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite avant le 10 février, restitution des sommes versées sans retenue.
- Annulation entre le 11 Février et le 6 mars, restitution des sommes versée avec retenue de 38 euros.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164



- Annulation postérieure au 6 Mars retenue de 100% du montant total du séjour.

RECOMMANDATIONS :

En cas de nécessité d'un Pass vaccinal, ce dernier doit être valable pendant toute la durée du séjour.
Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour.

DIVERS

Conditions générales de vente et la notice sur les assurances sont consultables sur le site beevouak.org à :
Itinérance Voie de Chartres – Association Beevouak

Pour plus d'informations, contacter: Bénédicte Labbé-Laurent, contact@demarchescreatives.com,
mob : 06 08 48 84 39

Pour l'association Beevouak,

Bénédicte Labbé-Laurent en qualité de présidente

Jean-Michel Fournier en qualité de responsable des séjours,

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du
Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation :: IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des
Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la
Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164